



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-eolien-se-developpe-fortement-dans-l-Indre-ce>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **L'éolien se développe fortement dans l'Indre, ce qui ne ravit pas toujours les riverains**

26 février 2017

L'éolien se développe fortement dans l'Indre, ce qui ne ravit pas toujours les riverains

Par [Adèle Bossard](#), [France Bleu Berry](#) dimanche 26 février 2017 à 18:00

[DOSSIER : L'environnement : un enjeu électoral 2017](#)



Hélène et Jacques de Brémond d'Ars, propriétaires d'un gîte à Bouesse, ont fait des montages pour visualiser les éoliennes.. © Radio France - Adèle Bossard

Dans notre série "France bleu Berry en campagne", focus sur le développement de l'éolien. De nombreux projets sont en cours ou à l'étude, dans l'Indre et dans le Cher. Sans toujours convaincre les riverains.

Les projets d'éoliens se multiplient en Berry. Dans le seul département de l'Indre*, [selon des chiffres de la Direction départemental des territoires qui datent de 2015](#), il y en a eu 266 ces dernières années, dont 58 sont déjà en service.



Les chiffres de l'implantation de l'éolien dans l'Indre. - Capture d'écran DDT 36.

Mais sur tous ces projets, près d'un quart a été refusé ou abandonné faute d'autorisation. Car tous ne reçoivent pas un accueil très favorable des populations.. C'est le cas notamment avec le projet *Eoliennes du Jasmin*. 6 éoliennes vont être installées dans le Boischaud sud : 2 sur la commune de Bouesse et 4 sur la commune de Buxières-d'Aillac. [Une enquête publique doit débuter ce lundi 27 février, jusqu'au 14 avril, pour recueillir l'avis des habitants des deux communes.](#)

Si le projet aboutit, les éoliennes seront installées sur un plateau entre les vallées de l'Auzon, de la Bouzanne et du Creusanaçais. C'est là, sur la commune de Bouesse, que Jacques et Hélène de Brémont d'Ars ont misé, il y a 5 ans, sur le tourisme vert en Berry. Leur gîte Les Fonteneilles accueille aujourd'hui près de 1000 visiteurs par an. Pour Jacques de Brémont d'Ars, ces visiteurs viennent chercher "du calme, de la verdure, et certains se plaignent d'éoliennes près de chez eux, ce n'est pas ce qu'ils veulent trouver ici". **Ils évoquent aussi la préservation de la nature et les infrasons que diffuseraient les éoliennes.**



Le gérant du gîte Les Fonteneilles à Bouesse a fait un photo montage pour visualiser les éoliennes. A droite, un vol de grues à l'endroit même où pourraient être implantées les éoliennes. - DR

La préservation de la nature, c'est aussi ce qui a poussé la maire de Bouesse, Chantal Cogne, à refuser l'implantation de ces éoliennes sur son village de 420 habitants. "**On nous a vanté des avantages financiers, mais on a quand même préféré refuser, même si l'on est dans une campagne en mal d'emploi et si notre commune n'est pas très riche**". Elle craint notamment les effets sur les terrains qui vont accueillir les éoliennes : "*des arbres coupés, du béton coulé dans le sol, des câbles tirés sur de grandes étendues...*"

De l'autre côté du plateau, les éoliennes seront installées **sur la commune de Buxières d'Aillac. Le maire, Gérard Saget, a voté pour, comme sa communauté de communes, Val de Bouzanne**. Il préfère voir les côtés positifs : "*Si l'on veut sortir du nucléaire, il va falloir qu'on développe des énergies renouvelables, et les éoliennes en font partie*, explique-t-il. *Il y a toujours des associations pour s'opposer à ce genre de projets, mais je considère qu'on ne peut pas être 100% pour, ou 100% contre*".

Moi président... Jean Delavergne, secrétaire EELV dans l'Indre

Mais si l'éolien ne convainc pas les populations, quelles énergies vertes peut-on utiliser ?

Nous avons posé la question à Jean Delavergne, secrétaire du groupe EELV dans l'Indre et co-porte-parole régional. Il a imaginé ce qu'il pourrait faire pour le développement des énergies renouvelables s'il était élu président :

"La première énergie qu'il faut développer, c'est celle qui ne consomme pas, à savoir celle qu'on ne dépense pas ! **Dans un département comme celui de l'Indre, la priorité c'est ce la rénovation thermique des bâtiments**, et notamment des maisons qui sont des passoires énergétiques. L'Etat doit investir plus dans ce secteur.

Parallèlement, il faut développer des énergies renouvelables. L'éolien en fait partie, mais il doit se faire de manière raisonnée. C'est aussi le photovoltaïque, dont les coûts ont baissé, la biomasse... Toutes ces énergies doivent nous permettre de nous passer dans les années des énergies fossiles et du nucléaire".

*Dans le Cher, selon les chiffres de la Direction départementale des territoires datant de septembre 2016, 49 éoliennes sont déjà raccordées, 25 ont été autorisées et 40 autres sont en cours de construction. Mais 20 projets ont été refusés.